



Association ARCAL

Pour votre nouvelle étape de vie,
... une retraite active et épanouie !



Délégué de MOLSHEIM

Délégué : Antoine VOLKRINGER
21, rue des Perdrix, 67560 ROSHEIM
☎ 03.88.50.45.58 Port : 06.08.62.08.08
✉ avolkringer@wanadoo.fr
🌐 www.arcal-molsheim.com



**JOYEUX NOËL
BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2019**



Le 17 décembre 2018

Chers Arcaliennes et Arcaliens

En ce début d'année, nous vous invitons cordialement à notre désormais traditionnelle

« FÊTE des ROIS » Le Vendredi 18 janvier 2019 à partir de 11h45

A l'hôtel restaurant « L'OURS de MUTZIG » à Mutzig. Les festivités débiteront avec l'apéritif et la présentation des vœux.

Cette année encore le chef de cuisine avec son équipe nous fera goûter à quelques spécialités maison.
Au menu :

Les Petits Feuilletés et le Kir Vin Blanc

Amuse-bouche

Velouté St Germain aux petits croûtons

Le Foie Gras de Canard Maison

Garni de Baerewecke, Confiture d'Oignons Rouge, Pain Brioché

Le Médaillon de Veau sauce Périgourdine

Bouquetière de Légumes, gratin Dauphinois

La Bûche glacée de Noël

Prix de la journée : 41.00€

Ce prix comprend : L'apéritif - Le menu **(sans les boissons)**

Association des Amis de la Retraite Complémentaire en Alsace-Lorraine

Siège social : 1 rue Georges Wodli, 67000 STRASBOURG – tél. 03.88.25.50.39 – arc.al.secgen@orange.fr – www.arcal.asso.fr

Inscrite au registre des associations du T.I. de Strasbourg vol XLVII n° 76 - Siret 331.408.1530.0020 – code APE 9499Z

Soutenue par les Groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE, MALAKOFF-MEDERIC, HUMANIS, KLESIA et PROBTTP



Au cours de l'après- midi nous dégusterons la galette, pour désigner les Reines et les Rois.

La galette ainsi les boissons, qui accompagnent la galette, (café, infusions, thé) vous sont offerts par la délégation

La journée de la fête de rois, nous permet toujours d'organiser la tombola dont le fruit est versé à une œuvre de bienfaisance.

Cette année encore nous faisons appel à tous pour nous apporter un ou plusieurs lots de tombola. Merci d'avance aux généreux donateurs.



Pour la bonne organisation merci de renvoyer le talon de participation accompagné du règlement à :



**M. Roland OFFNER 53, rue de la Fontaine 67140 BARR,
Pour le : Samedi 12/01/2019.**

Les personnes souhaitant régler par « virement », voir les coordonnées de la banque et la procédure page 4.

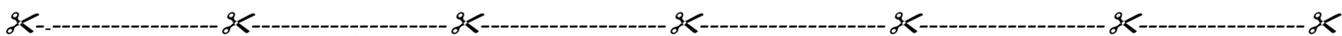
PS : Remboursement en cas de désistement.

Si le désistement à lieu avant la date limite d'inscription la totalité du paiement sera remboursée. Après la date limite d'inscription un forfait de 10.00 euros sera retenu.- Aucun remboursement n'aura lieu si le prestataire a facturé la prestation.

Nous sommes convaincus que vous serez nombreux et nombreuses, pour assister à cette rencontre festive et de convivialité.

L'Animateur de la sortie
Antoine Volkringer

PS : A L'OCCASION DE LA FETE DES ROIS LE PARKING DU FOYER EST OUVERT ET RESERVE POUR LES ARCALIENS



Talon réponse à retourner à **M. Roland OFFNER 53, rue de la Fontaine 67140 BARR,
Impérativement pour le samedi 12 janvier 2019**

M. / M^{me} / M^{lle}

confirme(nt) la participation à la Fête des Rois à Mutzig, le **18 janvier 2019** et règle(nt) par chèque au nom

De l'ARCAL MOLSHEIM la somme de :

41.00 € x [] personne(s) = €

Total : _____ €

COTISATIONS 2019 - INFORMATIONS

Chers Arcaliennes et Arcaliens

Nous entamons l'année 2019 et nouvelle année signifie aussi renouvellement de la cotisation. Vous en connaissez le montant puisque vous l'avez approuvé lors de l'AG à KIRRWILLER.

Personne seule : 49.00 € ** Couple 73.00 € **

Vous avez le droit de savoir où va votre cotisation

Au niveau du siège social elle sert à payer :

- Le loyer des locaux du siège
- Le salaire et les charges pour notre secrétaire au siège
- Une partie des coûts de l'AG de Kirrwiller
- Le courrier indispensable aux Arcaliens
- Les frais administratifs

Au niveau de notre délégation elle sert à payer :

- L'impression et l'envoi des invitations des manifestations pour les non-internautes
- L'envoi des cartes anniversaires pour les non-internautes
- Les cadeaux pour les grands anniversaires
- La participation à la fête des rois
- Les cadeaux lors de notre réunion annuelle
- Les frais administratifs (Papier – encres – etc...)

Le coût de nos activités et sorties est calculé au plus juste. Certaines sont bénéficiaires, d'autres sont déficitaires, la majorité en équilibre.

Merci pour votre confiance nous ferons tout pour la mériter.

Pour vous acquitter de votre cotisation :

**** Selon le règlement interne de l'ARCAL les nouveaux adhérents ayant cotisé après le 01 septembre 2018, leurs cotisations incluent l'année 2019.**

Vous avez la possibilité de régler à la fête des Rois.

Les personnes qui ne pourront assister à la fête des rois, peuvent envoyer directement leurs cotisations par chèque libellé au nom de l'ARCAL.

Soit au Trésorier :

M. Roland OFFNER 53, rue de la Fontaine 67140 BARR,

Soit au Délégué :

M. Antoine VOLKRINGER 21, rue des Perdrix 67560 ROSHEIM

Soit par virement bancaire :



NOUVEAU : Ci-dessous les coordonnées bancaires de la délégation de MOLSHEIM

IBAN : FR76 1027 8014 0000 0102 4004 088 **BIC :** CMCIFR2A

Domiciliation : CCM REGION MOLSHEIM

Titulaire du compte : AMIS DE LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE EN ALSACE LORRAINE

Trésorier pour la Délégation de MOLSHEIM M. Roland OFFNER 53, rue de la Fontaine 67140 BARR

Pour info : La banque n'envoyant pas de situation, nous prions les personnes qui règlent par virement de prévenir le

trésorier M. Roland OFFNER soit par téléphone : [06 82 91 84 91](tel:0682918491) ou par mail : roffner@orange.fr

PS : La date limite de paiement des cotisations 2019 est fixée au : 30/03/2019

Quelques dates à retenir : Pour l'année 2019 (Les invitations vous seront envoyées en temps utile)

- 24 Janvier Conférence sur l'Electricité et le Nucléaire en France
- 30 Janvier « La Traviata » au Trèfle à Dorlisheim
- 07 Février Visite guidée des Hospices Civils et du Musée Historique de Strasbourg
- 15 février : Réunion annuelle / Assemblée générale de la délégation de MOLSHEIM
- 23 mars : Spectacle « La Choucrouterie »
- 13 avril : Assemblée générale ARCAL à KIRRWILLER

NOTA : La délégation de Molsheim continue à collecter les bouchons liège, les capsules et bouchons plastique. Prière de les ramener séparés par type, de préférence en sachets ou sacs, soit au délégué, ou à un membre du comité.

Les collectes seront transmises à « Bouchons Bonheur » à Bischoffsheim qui œuvre pour les handicapés. Merci d'avance.